

Montréal, le 9 mai 2016

PAR TÉLÉCOPIEUR

[REDACTED]

Madame [REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**V/Réf. : [REDACTED]**  
**N/Réf. : 0801-01-2016-2017-028**

---

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 25 avril 2016, laquelle vise à obtenir du Tribunal une confirmation de l'existence de quelque dossier que ce soit impliquant les corporations suivantes :

- Imperial Oil Limited/Compagnie Pétrolière Impériale Ltée (NEQ : 1163521421);
- McColl-Frontenac Petroleum Inc./Pétrolière McColl-Frontenac Inc. (NEQ : 1144711695);
- Imperial Oil/Pétrolière Impériale (NEQ : 3341289059).

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient dix dossiers fermés correspondant à votre demande :

- SAI-M-033876-9504
- SAI-M-033878-9504;
- SAI-M-036576-9204;
- SAI-Q-043020-9107;
- SAI-Q-092849-0211;
- SAI-Q-128943-0608;
- SAE-M-130644-0704;
- SAI-Q-133749-0701;
- SAI-Q-134759-0703;
- SAI-M-157202-0904.

.../2

Tel que convenu, vous trouverez en pièce jointe une copie des plunitifs de ces dossiers, lesquels peuvent vous être communiqués en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information une révision de cette décision. Vous trouverez ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

**Julie Baril**

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents

des organismes publics et de la protection des renseignements personnels

p. j. Plunitifs et avis de recours